MUSIC - UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 05185 119 4

Lacroix, Yves
La vie musicale religieuse
a Trèves

ML
2929
L2

LA VIE MUSICALE RELIGIEUSE A TRÈVES

PAR

YVES LACROIX.

TRÈVES.
IMPRIMERIE-LITHOGRAPHIE J. LINTZ.
1922.

MAY AND MAY
5 HOTHAM ROAD
LONDON, SW15 1QN
Music and
Music Literature

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/laviemusicalerel00lacr

LA VIE MUSICALE RELIGIEUSE A TRÈVES

PAR

YVES LACROIX.

TRÈVES.
IMPRIMERIE-LITHOGRAPHIE J. LINTZ.
1922.

LIBRARY
MAR 21 1975
UNIVERSITY OF TORONTO

ML
2929
L2

DROITS DE REPRODUCTION ET DE TRADUCTION RÉSERVÉS.

Aucune étude d'ensemble n'a encore été faite sur le rôle joué par la musique à Trèves. Nous voudrions ici grouper en une synthèse provisoire des documents très dispersés dont l'analyse demandait un important travail. Nous nous bornerons aujourd'hui à la musique religieuse.

Ce point de vue a quelque chose d'artificiel, car la musique religieuse se mêle ici à la profane de façon très intime. L'Electeur de Trèves est en même temps archevêque; il possède à la fois une maîtrise et un orchestre, dont les répertoires et les exécutants sont quelque peu mêlés. Mais la musique sacrée a eu trois organismes assez distincts au cours des siècles: la chorale primitive de la cathédrale, le séminaire de S. Bantus, et l'école de musique de la cathédrale. Ces trois centres mettent dans les manifestations musicales religieuses de l'unité et de la continuité. Quoique ils aient occupé successivement la première place, ils ont hérité les uns des autres et forment une tradition dont l'origine se perd dans le passé.

I. La vie musicale de la cathédrale pendant le moyen âge.

a) L'office divin.

Un tableau des messes du 16e s., significatif pour les siècles précédents, indique 13 messes par semaine, dont 3 chantées. Les *domicellares* lisent les épîtres. Au besoin, elles peuvent être chantées par les prêtres subalternes.

Les Heures commençaient avec le chant des cloches. Elles ne devaient pas être priées rapidement, mais avec les pauses nécessaires indiquées par le livre. Il était défendu de maculer ou d'orner un livre. A l'intonation, personne ne devait commencer *ante succentorem in dextris aut seniorem vicarium in sinistris.* Le *cantor* et le *subcantor* avaient le devoir de veiller sur l'exactitude des notes. Le samedi, on dressait le tableau des messes pour la semaine suivante. Il y avait, sur les Heures, des prescriptions précises. Chaque semaine, on nommait un nouveau *Vorbeter* ou *hebdomadarius* ou *officians.* Il devait, par ex. après le *Martyrologium, pretiosa in conspectu Domini,* les jours de fête, chanter neuf leçons, les autres jours et après l'office des morts, simplement les lire, sous peine, en cas d'omission, d'une amende d'un denier.

b) Processions, stations, anniversaires.

Un document de 1337 nous renseigne sur les processions et les stations en usage. (Procession d'Euren, faubourg de Trèves). La Supérieure et les sœurs du cloître de St. Catherine, par ce document, «prescrivent aux chapitre de la Cathédrale et aux Vicaires du Grand Autel de chanter une fois par an à leur intention une sainte messe, et, quand l'une d'elles mourra, de faire chanter un psautier, les Vigiles et une messe pour la morte; en outre, le mardi avant l'Ascension, lors de la procession que la cathédrale fait avec les couvents de St. Paulin et de St. Simeon, lorsqu'on quittera la Cure St. Paul pour gagner Euren, le chapître fera chanter dans le cloître des sœurs un *antiphon (psalmus cum collecta)* en l'honneur de Ste Catherine». — Jusqu'en 1359, cette procession a fait une station dans le cloître d'Agnès, à 10 minutes de la cathédrale; là, on chantait une oraison. Les chants étaient payés. Un testament indique 18 processions.

Les statuts de la cathédrale de 1451 donnent une bonne définition des anniversaires: *anniversaria sive memoria defunctorum testamenti et ultimis decentium voluntatibus pro egentium animarum suffragiis instituuntur*. Une liste de fondations pour des anniversaires. la plus précise (1399). indique les charges incombant aux exécutants. qui touchent à cet effet un *stipendium* appelé *Präsenzgeld*. Les exécutants nommés sont: *Kanoniker*. *Vikare*, *Priester*, *Glöckner* et *Choralen*. Un document de 1263 prescrit qu'en cas d'anniversaires sans chant. on le remplacerait par des *propinationes, ut si minus, quam expedit pro defunctis agatur in orando, id suppleat subsequentis elemosine propinatio.* —

c) Fêtes.

La cathédrale formait. à Trèves. le centre des fêtes religieuses. Elle rendait les honneurs aux passants de marque; elle était à leurs yeux le témoignage historique le plus éloquent de la ville. «Trèves. nous dit M. Bastgen, est le plus ancien diocèse et sa cathédrale la plus ancienne église de toute l'Allemagne.» Le chapitre d'ailleurs était riche et pouvait déployer une grande pompe. Le noyau romain de l'église primitive avait été restauré par l'évêque Niketius (525—566). qui s'entoura du chapitre comme d'une cour. Au 8e s.. sous Milo. archevêque de Trèves et évêque de Reims. eut lieu une sécularisation de biens religieux, qui dut enrichir la cathédrale. Sous l'archevêque Henrich I (956—968). fleurit l'École de la cathédrale *(Domschule)*. que fréquente Wolfang. — L'archevêque Bruno (1102—1124) fait bâtir une crypte, près du chœur ouest. L'archevêque Hillin élargit le bâtiment vers l'ouest. commence le chœur ouest, achève la crypte (1152—1169). — Vers l'an 1000. la cathédrale réalise l'unité de la ville, d'une véritable ville à elle. la *Domstadt*, dont les limites sont tracées par les rues suivantes: *Glockenstr.*, *Dominikanerstr.*, *Bantusstr.*, *Palaststr.*, *Grabenstr.* — C'est un clos entouré de murs où trône la cathédrale, abritant la naissante. bientôt admirable église Notre-Dame. — L'unité de la *Domstadt* sera brisée par les invasions des Normands. Mais elle se rétablira. moins matérielle. plus morale; le vieil édifice roman étendra sa tutelle sur l'église gothique. soudée à lui. soumise à ses statuts et fondue dans son organisation. sur le peuple. formant ses serviteurs. vivant en partie de lui. sur les terres. où il développe un vaste commerce de vin. Sa puissance sera telle qu'il la voudra presque indépendante de l'archevêque. En tout cas. la cathédrale

était toute désignée pour recevoir sous ses voûtes les étrangers de haut rang.

Nous en avons un témoignage précis dans une rédaction laissée par Peter Maier. secrétaire de l'archevêque Richard von Greiffenklau, et datant de 1512. Cette année-là vint à Trèves l'Empereur Maximilien. Il participe aux fêtes religieuses, fait chanter des messes, un *Requiem.* Le vendredi (première semaine de mars), dans la cathédrale, l'Empereur fait *déchanter* une messe. — Le 14 mars, au Palais (de l'archevêque) est exécutée une messe en *style figuré.* Les trompettes et timbaliers de l'Empereur reçoivent à cette occasion 13 *Goldgulden*; (ils étaient en tout 13). Le samedi ou dimanche, messe en style figuré à St. Maximin. Le lundi, Maximilien déjeune au Palais, entouré de grandes notabilités. Le 30 mars, le chancelier de Trèves reçoit à sa table les chanteurs de Maximilien, au nombre de 9, *cum 10 juvenibus.* — L'Empereur assiste ensuite à des messes à St. Matthias. Il ouvre alors le *Reichstag.* La semaine sainte arrive; elle est fêtée avec une grande pompe. Le jour des Rameaux (4 avril), l'Empereur va à la cathédrale. Les chanteurs de l'Empereur et les Chanteurs Wurtembergeois ont exécuté *en musique figurée* le Saint Office et la Passion. Peter Maier nous indique la situation des invités dans la cathédrale. L'âne fut conduit comme jadis, *und dem vorgefiedelt und die Lauten geschlagen worden.* Le Vendredi saint, à 6 heures du matin, prédication. A 9 heures, office; la Passion est chantée en musique figurée; (scène de la mise au tombeau: *unsern Herrn in ein Grab gelegt*); l'après-midi, la Passion recommence à 3 heures et continue jusqu'à 5 heures. — Le samedi, l'Empereur, longeant le cimetière de la ville, se rend, en vêtement de laine et pieds nus, auprès des religieux de St. Maximin et St. Paulin, qui chantent le *Salve,* tandis que l'orgue retentit et que les tambours résonnent. — Le jour de Pâques, la messe est chantée à la cathédrale devant une assistance royale. L'après midi, le frère Cuno prêche au Palais; ensuite, les Vêpres sont chantées en style figuré. Le lundi de Pâques, l'Empereur va à la cathédrale. La chapelle de l'Empereur a chanté la messe en style figuré. — Le jour de Quasimodo (18 avril), l'Empereur s'est rendu au couvent des Chartreux, où une messe a été exécutée en style figuré, avec accompagnement de l'orgue; la basse était donnée par un trombone. Le dimanche *Cantate* (9 mai), l'Empereur entend une messe au Palais, messe *dechantée* et accompagnée de cornets et de trombones. Les intronisations d'archevêques donnaient également

lieu à de belles fêtes. Nous n'avons de documents sur ce point que pour des époques postérieures. Ils permettent cependant d'avoir une idée du passé, car les cérémonies se déroulaient selon des traditions constantes ou peu variables.

Un protocole du 17e siècle nous fournit quelques détails sur la fête d'intronisation de Karl Kaspar von der Leyen. Il pénètre dans la cathédrale. Un *Te Deum laudamus* à plusieurs chœurs est entonné, avec accompagnement d'une magnifique musique; des salves d'artillerie et de mousquets le terminent; encore une fois, salves; ensuite, et après l'exécution d'une musique achevée, il s'approche de l'autel. — L'entrée du Coadjuteur Charles Joseph de Lorraine à Trèves est très pittoresque. Trompettes et tambours résonnent. Arrivent les cavaliers, au bruit des timbales et des trompettes: les dragons, au son des hautbois et des tambours. Salves d'artillerie. Les Français, (qui alors tenaient garnison à Trèves), illuminent. Ensuite les trompettes et les timbales jouent lentement. A la cathédrale, office divin, où l'on fit entendre de la musique choisie; à la fin, le *Te Deum laudamus* éclate, tantôt chanté par le chœur, tantôt par la musique alternativement. — Nous voyons ainsi, et jusqu'à la Révolution — ou même à vrai dire jusqu'à nos jours — la cathédrale associée à quantité de fêtes, et en formant généralement le centre.

d) Le *Cantor* (chantre).

Le directeur de la musique de la cathédrale était le *Cantor*. Toutefois, primitivement, le *scholasticus* semble avoir en le soin de tout ce qui touche à l'instruction. Le scholasticus avait pour rôle d'instruire les jeunes *canonici*, les *ecclesiastici*, les *canonici non capitulares, non emancipati*. Avec l'émancipation, ils quittaient l'école et se trouvaient ainsi libérés de la direction du scholasticus.

Dès 1075, on distingue un *archischolasticus* à la cathédrale, le nommé Winrich, *primae sedis sancti Petris archischolasticus*. Il avait comme second le *rector* ou *moderator* ou *magister scholarum;* ce magister scholarum, qui, au haut moyen âge, servait de bibliothécaire et de chancelier à l'archevêque, était, plus tard, désigné par le scholasticus pour diriger en deuxième rang l'école de le cathédrale; il portait alors le titre de *moderator* ou *rector*, et devait être *in cantu et literis bene versatus*. — On peut donc penser qu'il s'occupait partiellement du chant, et que celui-ci était enseigné à l'école de la cathédrale.

Mais le prêtre qui avait charge de la musique était le *Cantor*. Il paraît, dès le commencement, avoir appartenu aux dignitaires; car il signe avec eux dans les plus vieux documents. Depuis le 12e siècle, il prend le titre de *maior cantor*. Ses suppléants étaient les deux *succentores*. Ils ne sont indiqués qu'à partir du 15e s.; mais l'on peut penser que, dès que l'office du Cantor devint une dignité, il laissa ses fonctions particulières aux succentores. Ces deux personnages étaient pris parmi les vicaires. Ils avaient le soin, ce qu'autrefois le Cantor faisait lui même, de veiller à la répétition des notes. Les jours de fête, aux Matines, aux Messes et aux Vêpres, ils se placaient, en chapes, aux côtés du Cantor. Il veillaient en outre à ce que les livres de chant soient d'accord pour les notes, — et les Psautiers pour les *punctis pausalibus*. Le Cantor doit surveiller tout le chant, de sorte qu'il soit exactement conduit et qu'aucune confusion n'intervienne. S'il manque à son devoir, le doyen le rappelle à l'ordre. Si ce rappel est sans effet, le Cantor reçoit une punition.

Les jours de fête, c'était le Cantor lui même qui donnait le ton aux prélats et *canonici* placés des deux côtés du chœur; et les succentores le donnaient aux vicaires et aux autres bénéficiaires. Le Cantor et les deux succentores devaient, au Gloria et au Credo, donner le ton au prêtre qui officiait. Aux jours de fête, le Cantor portait, pour l'exercice de ses fonctions, un bâton, *propter praeminentiam prae coeteris in choro*. S'il célébrait lui-même la messe, — il devait avoir l'ordination, — il lui fallait nommer lui-même un suppléant, ce qui semble contredire l'existence des succentores. Pourtant tel est le texte des statuts de la cathédrale de 1595. La charge du Cantor était un *officium simplex*.

e) Liste de *Cantores*.

Sur les temps du pré-moyen âge, nous trouvons quelques renseignements dans Marx, Bd. II, 390, 402. Il y est question de deux Amalarius; l'un archevêque, qui aurait écrit une œuvre de *Divinis Officiis*, l'autre une autre œuvre *de Ordine Antiphonorum*. Dans l'impossibilité où nous sommes de vérifier ces faits, nous nous contentons de renvoyer à Marx, II, 371, 383, 390, 402 et suiv. Consulter encore: Epl. Gerberti, 108, — Gerbert, de Cantu, II, 81 — II, 187.

Liste de *Cantores* (Statistique de M. Kisky complétée).

Kuno von Falkenstein, mort en 1241?

Davils (Wilhem), ailleurs: *Wilhem von Davels*, (vers 1284).

Heinrich von Beffort (1301).

D'une famille de barons d'Echternach (dioc. de Trèves). — Heinrich I noté depuis 1282, cantor depuis 1301, (jusquà 1306?) — Heinrich II, chanoine, reçoit en 1308 un bénéfice. — Suivent:

Friedrich von Sierck (1306—1317).

Barons orig. de Diedenhoffen (dioc. de Trèves). — Friedrich, chanoine de 1306 à 1317. Evêque d'Utrecht de 1317 à 1322. Son frère, Jacob, fut scholaste de la cathédrale.

Nikolaus von Hunolstein (1324—1331).

Comtes du Hunsrück (canton de Berncastel, dioc. de Trèves). *Nobiles* au commencement du 13e s. — Ministeriales. — Barons dep. 1655.

Johann von Daun (1335—1346).

Daun: de Duna, probablement ministeriales dans l'Eifel. Mais peut-être aussi viennent de la famille Dun, à Stenay, arrond. de Montmédy (les 2 endroits dans le dioc. de Trèves). Johann II, chanoine dep. 1320, doyen dep. 1328: résigne sa charge; en 1335 cantor, noté jusqu'en 1346. Le 5 mai 1328, *gerens se pro decano*, le pape lui conteste la cure de Diedenhoffen, qu'il s'était appropriée sans droit.

Robert von Saarbrücken (1349—1357).

Saarbrücken: de Saraponte, ministeriales à Saarbrück (dioc. de Metz). D'une famille alsacienne d'Ettendorf, et non des comtes de Saarbrück. Robert (Ruprecht), chanoine en 1331, noté comme cantor dep. 1349: — 21 janv. 1371 archidiacre à St Castor à Carden, en 1372 (peut-être plus tôt) curé de la cathédrale. † 1380.

Johann von Hammerstein (1360—1384).

Burgraves, peut-être ministeriales, à Neuwied (dioc. de Trèves). Johann I, fils de Ludwig et d'Isalda von Isenburg, reçut le 7 janv. 1330 une provision du Pape (*Vat. Urk.*), noté d'abord comme chanoine, — cantor dep. 1338 — † 18 mai 1384.

Winand Buck von Pommern (1384—1398).

Bück (Bock) von Pommern. Ministeriales de la Moselle, au dessus de Cochem (dioc. de Trèves). — Winand: chanoine et cantor.

Aegidius Wabe von Lehmen (1418—1421).

Ministeriales de la Moselle, au dessus de Coblence (dioc. de Trèves). Aegidius, chanoine, noté dep. le 22 déc. 1397, cantor en 1418, chorévêque de 1421 à 1433. (En 1436, Philipp von Sierk apparait comme chorévêque).

Adam Foil von Irmentraut (1421—1445). Suspendu.

Foil (Fole, Foyle) von Irmentraut (Erntraut). Ministeriales à Hadamar an der Lahn (dioc. de Trèves). — Adam, étudia en 1402 à Heidelberg, le 24 avril 1419 reçu à Trèves, en 1421 cantor. — Le 10 fév. 1432, le Pape Eugène IV accueille la supplique d'Adam Foil pour une provision, en lui donnant la vicairie de Münstermaifeld. En 1438, Adam archidiacre de St Lubentius à Dietkirchen. Étudie en 1446 à Cologne. — Le 5 avril 1445, il est suspendu et excommunié. Il semble cependant n'avoir perdu que sa charge de cantor et non ses bénéfices, car il les lègue en 1454 à Bernhard von Solms. — † 1455.

Gerhard von Cramburg (1438—1440).

Cramburg: ministeriales à Diez an der Lahn (dioc. de Trèves). Gerhard: fils d'Eberhard et de Margarete von Rheimberg. Vers 1419 chanoine à Mayence et Trèves. Étudie en 1429 à Erfurt, en 1431 à Bologne, en 1432 procurator dans cette ville; résigne sa charge à Mayence en 1438; noté à Trèves depuis 1438 comme cantor; mort probablement en 1440.

Heinrich von Rheineck (1440—1445).

Rheineck (Rieneck), burgraves et ministeriales à Andernach (dioc. de Trèves). — Heinrich, chanoine; cantor de 1440 à 1445 ou 1449; custos de 1452 à 1454; — en 1449, en querelle avec l'archevêque, il fut excommunié.

Johann Zant von Merl (1449).

Zant von Merl: ministeriales de Moselle (dioc. de Trèves). Johann étudia en 1429 à Erfurt, le 23 mai 1437 à Heidelberg, noté comme chanoine dep. 1440; — 1449 cantor, est excommunié (dans l'affaire de Jacob von Sierk).

Philipp von Savigny (1461—1478).

Savigny (de Sevegneyo): ministeriales, du Département des Vosges, canton de Charmes (dioc. de Toul). Le célèbre professeur de droit F. C. von Savigny vient de cette famille. (Voir *Deutscher Herold*, [1874], 80, 127). — Philipp I, chanoine en 1443, cantor de 1461 à 1478, archidiacre de Ste Agathe à Longuion de 1443 à 1464; —

Philipp II, chanoine et archidiacre de Ste Agathe à Longuion, de 1480 à sa mort, 23 déc. 1501.

Damian von Helmstatt (1490—1499).

Helmstatt, ministeriales à Heidelberg (dioc. de Spire). — Damian: fils d'Heinrich et de Johanna von Lüder, (preuve de noblesse datée du 20 mars 1468), devient, le 30 avril 1481, capitularis, ensuite custos, résigne cette charge en 1485, noté en 1490 comme cantor; en 1499 de nouveau noté seulement comme chanoine, † 5 oct. 1507.

Son frère, Raban, chanoine à Trèves en 1423, était cantor à Spire en 1413.

Richard von Greiffenclau (1499—1511).

Greiffenclau zu Voltrads, ministeriales dans le Rheingau, (dioc. de Mayence). — Richard, frère d'Eberhard, né en 1467, en 1482 domicellaris, le 25 avril 1487 capitularis, en 1499 cantor, de 1511 à 1531 archevêque de Trèves. Mort comme tel le 13 mars 1531 (Biographie par Jul. Wegeler, Trèves, 1881).

Nous voyons que les chantres de la cathédrale sortaient en majeure partie de familles de ministeriales; tous étaient nobles. Par leurs testaments, ils témoignent aussi de leur richesse. Enfin ils participaient activement à la direction générale de la cathédrale, jusqu'à mériter des suspensions et des excommunications. Ils gravissent les échelons de la hiérarchie jusqu'à l'archiépiscopat.

Le nom français de Savigny nous intéresse particulièrement Le plus brillant des chantres semble avoir été l'archevêque Richard von Greiffenclau, une nature très puissante et très hardie.

Nous complétons notre liste de données sans références précises que nous a fournies M. Peter Bohn, de Trèves.

1601. 12 oct. meurt *Michael Newo,* succentor.

1622. *Henricus ab Holmeck,* can. Trev. cantor spirensis.

1625. 16 juillet. *Joannes ab Reibin,* Vicar. succentor et respector.

1626. Le cantor *Johannes Wilh. v. Metzenhausen* devient doyen et *Joannes Henricus v. Bongart* est élu cantor; les deux meurent en 1636.

1632. Meurt *Nic. Rau,* vicarius et succentor. Remplacé par *Adamus Oster,* senior chori et magister fabricae.

1633. *Heinrich von Bongart,* cantor de la cathédrale.

1633. Meurt *Georg Wylburgh,* vicarius et succentor.

1637. Meurt *Nidenwiber,* vicarius et organista.

1673 (4 mars). *D. Eringius,* vicarius et succentor.

f) *chorales*.

Les premiers textes documentaires sont les statuts du 1er février 1451. L'institution y est toutefois présentée comme une *antiqua consuetudo*, de sorte qu'il est difficile de la dater. Elle a dû, comme toute coutume, naître et se développer lentement. Le mot revient souvent dans les textes de 1451 à 1595. — Analysons la teneur des statuts de 1451.

Tout chanoine qui avait une pension devait entretenir un *choralis*, qui était placé sous la discipline du Scholaste et du *magister*. Le curé et le doyen en entretenaient chacun deux. Ils étaient pris parmi les *scholares*. L'élève (*Choralschüler*) devait fréquenter le chœur *calceatus et caligatus cum decenti veste et religione;* le chanoine, dont le protégé manquait au règlement sur la tenue, perdait chaque fois son argent de présence *(Präzensgeld)*. S'il ne lui distribuait pas les vêtements nécessaires le jour même, il était puni d'une amende d'un *albus*. Quand la prébende des chanoines fut portée au delà de 100 Fl., chaque chanoine dut entretenir un pareil élève. Les *chorales* devaient d'ailleurs être présents à tous les services religieux, notamment aux Heures.

Tous les clercs s'unissaient en congrégation (*Sodalitas*) de S. Jean dans la chapelle St. André de la cathédrale, *ut omnes et singuli fratres in unitate pacis et concordiae perseverare possint.* Nous avons vu que le créateur de cette institution était le cantor Johannes von Daun: elle avait sans donte un sens musical.

L'église St. Paulin de Treves entretenait, elle aussi, des *chorales*, et cette habitude semble y avoir persisté jusqu'à la fin. Nous sommes d'ailleurs en présence d'une coutume générale du diocèse et du moyen-âge. Pour le diocèse, citons Limburg, Wetzlar, Münster-Maifeld, St. Castor à Coblence, et ailleurs, Würzburg et Regensburg. A Würzburg, les *chorales* touchaient de l'argent de présence, du vin et du *Holzgeld* pour leur service. A Regensburg, par les statuts de 1502, le nombre des *chorales* fut porté à 8. Ils recevaient par an 13 *Rheingulden* par tête.

Combien de temps les statuts de 1451, en ce qui concerne les *chorales*, furent-ils suivis? Nous l'ignorons. Il est du moins certain qu'en 1595, l'institution tombait en décadence. C'est justement pourquoi parurent les nouveaux statuts de 1595: non, sans doute, dans le seul but de relever les *chorales*, dont la situation n'était qu'un symptôme d'une décadence générale; mais en y remédiant, les statuts de 1595 ont donné un nouvel élan à la vie musicale de la cathédrale. Nous pénétrons ici dans l'histoire particulière du Séminaire S. Bantus.

II. La vie musicale au Seminaire S. Bantus. (1581?—1811).

La fondation du Séminaire S. Bantus soulève un problème. N'a-t-il été, dans la pensée de ses auteurs, qu'une application particulière du Concile de Trente? Ses fins seraient donc d'ordre purement spirituel: former des prêtres, et, en devenant une sorte de maîtrise de la cathédrale, il aurait été détourné de son but. Ou bien manifeste-t-il directement le désir du chapitre de donner à la musique un rôle plus large pour la pompe et la gloire de la cathédrale? La question a fait l'objet, en 1890, à Trèves, d'une polémique, aujourd'hui oubliée, entre M. M. Lager et Endres. En droit, et d'après les statuts, le Séminaire S. Bantus est un séminaire tridentin. En fait, il a été détourné de son but assez vite. Il répondait certainement à un besoin spirituel, celui de remédier à la décadence religieuse qui provoqua le Concile de Trente, à la fin du 16e siècle. Les cloîtres de Trèves, vers 1590, étaient-désertés: Saint Martin n'avait plus qu'un abbé et 4 frères, St. Maximin 1 abbé, 17 frères, St. Paulin 8 canonici, St. Matthias 1 abbé, 8 frères, Ste. Marie, 9 occupants. Un grand mouvement religieux se dessine, pour combattre le mal: l'archevêque Jacob von Eltz (1567) introduit le *Tridentinum*; les Jésuites sont appelés; l'archevêque Johann von Schönenberg (1581—1599) détruit la Réforme à Trèves. En 1595, il lance des mandements très durs (statuts de 1595). «Le doyen et le cantor doivent avoir soin que les Heures soient chantées dans l'ordre sans changements ni raccourcissements L'épître, la préface, le *Pater Noster*, le *Credo* doivent, les dimanches et fêtes, être chantés jusqu'à la fin . . . Tout le monde doit chanter . . . Les processions abandonnées doivent être reprises, sous peine de punition, avec présence des canonici obligatoire . . . Les archives de St. Paulin doivent y rester. Pour le chant et le service divin, deux vicaires résideront constamment à l'église . . . La fête de l'âne est supprimée . . .» Les premiers statuts concernant le cathédrale sont de 1585; ils provoquèrent une résistance; d'où les statuts de 1595, statuts-types pour le diocèse. Le séminaire S. Bantus, fondé à cette époque, apparaît dans le mouvement comme une sorte de régénérateur spirituel. Remarquons toutefois que le chant n'est pas étranger aux préoccupations des archevêques. Il entre dans le programme des réformes générales, s'il est pour ainsi dire absent

des statuts primitifs du séminaire. Peut-être expliquerait-on encore que le séminaire soit devenu un organisme musical par l'action personnelle des anciens chantres de la cathédrale. Avant d'être des séminaristes au sens complet du mot, les prêtres de S. Bantus ou *Bantini* existaient, nous le verrons, depuis longtemps. Dans la *Sodalitas* que le cantor Johannes von Daun avait fondée, étaient compris les *chorales* de la cathédrale et aussi les anciens *Bantini*. Cette influence isolée n'est d'ailleurs pas comparable à la vaste action de l'ancien cantor Richard von Greiffenclau. Il se présente comme un artiste pénétré d'humanisme. Il avait voyagé à Rome en 1492; il mourut archevêque en 1531: son tombeau, visible actuellement encore dans la cathédrale, est un monument de la plus pure Renaissance. C'est donc un ancien cantor qui a introduit la Renaissance et fait connaitre l'Italie à Trèves, nous entendons dans le domaine artistique. Même là, nous pourrions penser que Richard von Greiffenclau n'est pas exactement l'initiateur. L'archevêque Jacob von Sirk (1439—56) avait étudié en 1420 à Florence, en 1421 à Rome; sa famille avait donné un scholaste et un cantor à la cathédrale. Rappelons encore qu'avant la fondation de l'Université (1473), les jeunes canonici pouvaient opter pour une université de France, d'Allemagne, d'Italie afin d'y passer deux années d'études. Par ces voies, la Renaissance entrait à Trèves, pénétrait la cathédrale, où l'on remarque une pierre commémorative Renaissance d'Otto von Breitbach (1523), une autre également Renaissance des deux chanoines von der Leyen (1535). De la même famille que l'ancien cantor est ce Christoph von Rheineck, successivement chanoine, archidiacre et doyen, qui, en 1531, fit construire un dessus de baldaquin Renaissance, aujourd'hui au Musée Provincial, et qui légua au Couvent des Chartreux une très belle bibliothèque. Cependant le mouvement, venu d'Italie à Trèves par la noblesse et par les scholastes et chantres de la cathédrale, semble contenu ou impuissant, sans doute par absence de moyens. L'histoire de l'imprimerie est révélatrice. Au 15e, une librairie ne pouvait se monter à Trèves. En 1481, deux imprimeurs cherchèrent à imprimer: ils ne récoltèrent que déboires et misères et s'enfuirent à Metz. La période de 1482—1574 est vide; en 1574 Johann Rotaeus imprima un agenda, premier incunable. Ce que possède Trèves en incunables, avant 1574, à été imprimé ailleurs; par ex.: le *Missale* d'environ 1490 à Bâle, le *Missale* de 1498 à Cologne, le *Breviarium Treverense* de 1502 vient de chez Jakob Pforzheim à Bâle,

le *Missale Treverense* de 1516 de Drach à Spire. Peut-être expliquerait-on par ces circonstances un organisme comme le seminaire S. Bantus, destiné primitivement à illustrer le Concile de Trente, puis prenant des *chorales* comme pensionnaires, devenant maitrise de la cathédrale, et ne s'occupant bientôt plus que de musique. Nous comprenons aussi que la bibliothèque musicale de la cathédrale contienne, à côté d'un répertoire allemand, un fort répertoire italien, exécuté par des séminaristes imprégnés de Renaissance

a) Origines du Seminaire.

Une grande quantité de documents ont été détruits au cours de la période révolutionnaire. D'où beaucoup de lacunes et, à vrai dire, bien peu de noms.

En 1563 fut publié le Concile de Trente. Il décidait d'instituer des séminaires dits tridentins. Le premier en Allemagne fut Eichstätt, et le deuxième Trèves. L'archevêque Jacob von Eltz publia les clauses du Concile en 1567, et jeta les plans du Séminaire S. Bantus. Son successeur, Johann von Schönenburg, le fonda. Sur une porte actuelle de la *Bantusstrasse* à Trèves, on peut lire encore la vieille suscription: *Seminarium S. Banti.* Mais les véritables origines de l'établissement se confondent avec celles du culte. — Au 10e s. le moine Eberwin, dans sa *Vita S. Magnerici*, parle d'une colonie d'ermites sous le prêtre Bantus. Brower parle des frères Banto et Beatus. Le *Rheinische Antiquarius* les fait vivre en 637. Après leur mort, les deux frères devinrent célèbres. St. Bantus aurait été enterré derrière la cathédrale; et sa *fraternitas* ou *congregatio* subsista. Les reliques du saint sont actuellement au séminaire, où habitent des Ursulines. L'existence de la *fraternitas* primitive se prouve assez facilement, car l'ermite Bantus recevait annuellement 10 porcs, 40 fromages, etc. qui ne pouvaient être utilisés que par une fraternité assez nombreuse. En 952—964, un Thiedo, archidiacre de St. Pierre, aurait fondé un *oratorium S. Banti*: en 1124, un nommé Reimbald l'aurait rénové; enfin, l'emplacement désigné pour ces œuvres est une chapelle, derrière la cathédrale. Dès cette époque, le but des frères est de secourir les pauvres et les malades. En 1332, Johannes von Daun, cantor, unit les prêtres de St. Bantus en une *Sodalitas* de St. Jean, datée, dans un bref de Benedict XII, d'Avignon, 27 Mai 1335. En 1414, le doyen Gerlach von Limburg élève une maison près de la cathédrale

pour les prêtres de St. Bantus. Ils étaient, dit un texte, 12. De 1414 à 1595, l'histoire de ces prêtres est incertaine. En 1464, ils sont prêtres et *amovibiles*; mais, en 1595, dans les nouveaux statuts de la cathédrale, ils ne sont plus que clercs du 4e rang.

En général, les abbayes et cathédrales tenaient des hôpitaux. La cathédrale de Trèves avait le sien; mais vers 1464, il était en mauvais état. Elle le transporta dans les bâtiments des *Bantini*. L'administration resta entre les mains du chapitre, et le nouvel hôpital fut l'objet de dotations et de legs.

Nous pensons que peut-être, dès ce temps-là, les *Bantini* n'étaient pas étrangers à la musique, que, participant à la *Sodalitas* de St. Jean, ils étaient mêlés ainsi aux *chorales*; un autre lien est indiqué par un document des archives de la cathédrale, de 1215, sur l'hôpital. En effet le Cantor Cuno (sans doute Cuno von Falkenstein) y est nommé: *provisor hospitalis*.

Le Concile de Trente, en 1563, décide qu'un séminaire ou *collegium* sera fondé à proximité de chaque cathédrale, où l'on recevra des enfants, agés d'au moins 12 ans, de préférence pauvres, destinés à l'état ecclésiastique; ils seront instruits dans les choses du culte, et recevront en outre une instruction générale. Le nombre des classes est laissé à la décision de l'évêque. Deux canonici du chapitre de la cathédrale seront choisis pour la direction du séminaire. Or à Trèves, il existait la célèbre et antique École de la cathédrale, que Wolfang fréquenta au 10e s. Au 12e s., l'archevêque Albero y avait appelé Baldericus, de Paris. Mais outre que l'école était insuffisante pour tout le diocèse, il fallait remplacer les écoles des cloîtres, complètement mortes. L'Ecole de la cathédrale elle-même tombait, remplacée par l'Université; et celle-ci n'avait pas un caractère assez religieux. En 1584 est fondé le séminaire papal de Fulda. En 1585, Johann von Schönenberg fonde un séminaire à Coblence. Un document indique quelle était sa pensée pour Trèves: fonder un séminaire pour le recrutement de prêtres. Le nombre des élèves pourra être augmenté. Ils sont appelés: *alumni* càd. internes, mais non *chorales*. Un Économe ou Proviseur dirigera l'établissement. Les élèves devront avoir au moins 12 ans, et être formés *ut ad functiones ecclesiasticas ac jugem vineae domini culturam utiles operarii formentur ac erudiantur*. On prendra de préférence des pauvres. Ensuite vient cette clause importante: *Quantum eorum studia et bona disciplinam concernit, ludimagistro Ecclesiae*

metropolitanae ad instar choralium et caeterorum scholarium subjecti erunt, et sub ejus imperio ac disciplina manebunt, donec prima grammatices fundamenta absolverint, cui etiam curae erit ut in cantu gregoriano una cum choralibus instituantur. Il est ensuite ordonné *ut alumni ceremoniis insuper et officiis ecclesiasticis . . . assuescant . . . ut singulis Dominicis aliisque festivis diebus . . . chorum frequentent, sacrum officium . . . decantent, acolytorum officia . . . subeant.* — Les documents devront être conservés dans les archives de la cathédrale, ainsi que les listes de noms. — La discussion de M. M. Lager et Endres porte presque entièrement sur ces textes latins, dont l'ensemble, datant de 1581, constitue le statut primitif du séminaire. La date de la fondation effective est incertaine.

b) Proviseurs, *alumni, chorales.*

La direction du séminaire incombait au scholaste, pour l'instruction, et au *Proviseur*, en général. Celui-ci était pris dans le chapitre de la cathédrale, la plupart du temps parmi les vicaires. Il s'occupait de l'économat et de la conduite. La première note d'un traitement est de 1682 (45 Flor. Rot., élevé en 1789 à 70 Rthl.) Nous donnons, d'après Endres, une liste des proviseurs:

Wölflinger, Gerhard, semble avoir été le premier. Noté en 1605 et 1608;

Kyllburg, Georg, vicaire dep. 1610; Proviseur de 1609 à 1627. Était élève du séminaire dep. 1601: obtint, pour les séminaristes, la gratuité des droits à l'Université.

Eringius, Joannes, vicaire de la cathédrale et curé de l'église N. Dame; Prov. en 1627. † 1673. Il envoya beaucoup d'ouvrages à la bibliothèque publique (voir p. 11).

Sarburg, Heinrich, vicaire, Prov. de 1636 à 1650.

Gombers, Petrus, vicaire, noté comme Prov. en 1653 et 1660.

Stephani, Caspar, noté comme Prov. en 1666.

Heffinger, Erasmus, vicaire et maître de fabrique. Prov. de 1668? — à 1681? —

Molitor, Joannes Georg aus Limburg, était d'abord alumnus au séminaire. Noté en 1671, comme Prov. de 1681 à 1706?

Schenen, Carl Wilhem, noté comme Prov. de 1712 à 1743.

Winter, Prov. de 1747 à 1755.

Helbrich, Carl Damian, d'abord Chori socius, puis Prov. de 1755 à 1759.

Lejeune, Franz Anton, altaristus à la cathédrale. Entre au Séminaire en 1734. Proviseur de 1759 à 1780. C'est sous lui que le séminaire commença à devenir un «institut de musique à moitié public.»

Weckbecker, prébendé. Proviseur de 1780 à 1794. A l'arrivée des Français, s'enfuit au delà du Rhin.

Kiweler, assure la charge pendant l'occupation (1795—1798), jusqu'à la prise de possession du séminaire par les Français.

Un ou deux des plus vieux élèves aidaient le Proviseur. Les statuts les nomment Préfets ou *Hypodidascali,* et les règles de la maison censeurs. Ils veillaient sur la discipline et sur les études. A la fin du 18e s. est indiqué un précepteur, qui a sans doute pris la place de l'ancien censeur. et qui touche d'abord 20, puis 60 Rthl. (à partir de 1789).

En dehors de ces éléments, des *alumni* et des *chorales* que nous étudions plus loin, un organiste fut introduit en 1682, mais disparait dans la suite. Dans les comptes de la maison sont encore portés une maîtresse de cuisine, plusieurs bonnes, un ou deux valets, dont l'un devait s'occuper du vin.

Une large initiative était laissée aux scholastes de la cathédrale; le scholaste Boos-Waldeck et son successeur Kerpen semblent avoir seuls fait et défait les nominations au séminaire. Le fait est d'importance, car ils ont pu ainsi modifier le caractère de la maison et la transformer en maîtrise.

Plus tard, les statuts primitifs furent complétés par des règles intérieures (*Hausregeln*), qui les modifiaient sur certains points. L'élève doit être âgé d'au moins 16 ans. N'a-ton-pas voulu obvier à l'inconvénient d'une voix qui mue? Aucun texte ne l'indique.

Cent ans après la fondation, dans le premier compte du séminaire qui nous soit parvenu (1682), sont notés, à côté des internes, 5 *chorales.* Leur nom est suivi de la courte mention: *qui a septembri admissi sunt.* On ne peut les confondre avec les *chorales* de la cathédrale, qui n'étaient pas internes, mais externes, vivaient chez leurs parents, et ressemblaient aux «chorales de secours» de l'École de musique actuelle. Quand sonnait la grosse cloche de la cathédrale, accouraient de toute part les petits chanteurs; ils se groupaient sur la place et se rendaient en rang dans la sacristie.

L'introduction de *chorales* dans le séminaire en changea le caractère. Il fallut rédiger deux ordres du jour, un en latin pour les *alumni*, l'autre en allemand pour les *chorales*. Le compte de 1682 indique encore des différences de costumes. Enfin, les *alumni*, qui chantaient le choral les dimanches et fêtes, ne recevaient aucun argent: tandis que les *chorales*, comme employés de la cathédrale, percevaient des gratifications. Il en résulta des querelles, des jalousies; les *chorales* étaient fortement soutenus par le chapitre, surtout par le doyen baron von Kerpen, qui les protégea et les libéra de la tutelle des *alumni*. Ces *chorales* chantaient chaque jour les matines, la messe de la vierge, la sainte messe, le *Salve Regina* de l'église Notre Dame; en outre, plus de 40 grandes messes.

Nous lisons dans les règles que le lever était fixé, en été à 4 heures, et, en hiver, aussitôt que la *longa campana* (grosse cloche de la cathédrale) sonnait. — Pour un temps déterminé, un jeune élève surveillait le service (*inservitor culinarius*). — En dehors des récréations, le silence est prescrit, à moins que le Proviseur n'ait permis un exercice de *Figuralgesang* dans une pièce isolée. Enfin, les règles mentionnent les Censeurs.

Les *alumni* restaient au séminaire, jusqu'à ce quils fussent pourvus d'une place ou d'un *titulus mensae*. Un compte de 1792 est très instructif sur le sort général des *Bantini*, et nous donne des noms intéressants:

1. *Schmitz, professus in der Abtei Echternach, modo saecularisirt cum pensione annua;* — 2. *Franz Ant. Fischer, Dompräbendat;* — 3. *Franz Ant. Lejeune, Caplan im Luxemburgischen;* — 4. *Joannes Kiweler, Pfarrer in Zewen;* — 5. *Jakob Fischer, chori socius;* — 6. *Joannes Hein. Caplan zu Nunweiler und Pfarrer in Gerolfangen in partibus;* — 7. *Jgnat. Groos, Pfarrer in Fell;* — 8. *Johannes Kirst, Domaltarist;* — 9. *Joannes Kirchner, chori socius.*

Munis du *titulus mensae*, les *alumni* pouvaient rester au delà de leurs examens dans le séminaire.

Un manuscrit de la bibliothèque de la cathédrale, *Schicksale der Gotteshäuser in Trier*, de Müller, décrit le costume des *Bantini*. «Quand ils paraissaient dans l'église, ils portaient une robe de drap bleu foncé, une chape blanche et un col de drap bleu; ils avaient, en outre, un petit col de laine blanche à double pli, passant sous le menton, et, quand ils restaient au séminaire, une calotte de drap bleu. Quand ils sortaient, ils portaient habituellement un vêtement violet de

forme bourgeoise, un manteau de drap noir et, outre le col blanc, un chapeau à trois plis.» Les comptes du séminaire indiquent des dépenses de costumes.

Le premier séminariste nommé est: Helias Mauritius Bock. (Entré en 1595. Puis vicaire à St Wendel, et curé à Mayence.)

Viennent ensuite: (cf. Acta Eccl. Cath. Trev.)

Ewicker, Bernard, entré en 1595, † Mayence 1602. — Theovillanus, Franz, entré en 1595; curé à Thionville (Diedenhofen) † 1616. — Heins, Christian, de Treis, entré en 1599, † 1616. — Cock, Jodocus, entré en 1599; devint jésuite. — Kilburg, Matthias, entré en 1601; altaristus ss. Nicolai et Barbarae: Trèves † 1614. — *Kyllburg, Georg*, entré en 1601, vicaire en 1610, Prov. du séminaire, † 1633. — Kysgen, Dyonisius, entré en 1601. — Meminger Antonius, de Trèves, entré en 1602. — Lorich, Jacob, entré en 1603, † Coblence 1607. — Sevenich, Johannes, de Trèves, entré en 1603. — Eckart, Caspar, de Balteneck, entré en 1603. — Wiltz, Vincenz, entré en 1603. — N. N. Joannes, entré en 1603. — Kreins, Bernard, entré en 1605. — Beck, Arnold, entré en 1606. — N. N. de Trèves, entré en 1606. — Rauw, Nicolaus, de Wittlich, entré en 1606.

Goistinger, Philipp, aus Saarburg, entré en 1607: *adolescens optimae spei et indolis, egregius cantor et scriba, immatura morte 9 febr. 1609 abreptus, apud Praedicatores Trevir. oppensis Seminarii sepultus jacet; coronatus in coelo immortali gloria.* — Kalchs, Oswald, entré en 1601. — Rauw Conrad de Wittlich, entré en 1601.

Posthumus Valentin, de Coblence, entré en 1611: *factus est ludidirector ad S. Florinum* (de Coblence), 1612. — Rissendall, Jacob, entré en 1611. — Ludovici, Joannes, entré en 1612. — Oberweis, Michael, de Trèves, entré en 1620. — Reineri, Matthias, † 1616. — N. N. Heinrich aus Saarburg, entré en 1611.

Botz, Eberhard, aus Trier, prius choralis, postea admissus ad studia (alumnus factus), obdormivit in Domino 23 déc. 1623. — Tesch, Heinrich, Trevir. receptus, 14 janv. 1618.

Levenheim, Hermann, aus Trier, primo choraulis, deinde anno 1601 *admissus est ad studia, quae continuavit ad annum* 1620, *quo impetrata dimissione ab illustre capitulo in monasterium s. Martini prope Trevirim ingressus est. Deus fecundet inceptum*; — Fichtinger, Friedrich, alumnus anno 1613; ici manquent 3 feuilles; le texte reprend ainsi: «... Alumni sub. Dom. *Joanne Eringio* ad D. Virg. Praebendato semi-

narii metropolitani Trev. Provisore. ab Illustri Capitulo gratiose admissi et suscepti: Deutsch. Matthias. d'Ehrang. entré en 1627; Kyllburg, Hubert. de Kyllburg. entré en 1634: — Mitfelt. Joannes Georg: — Epstein. Joannes Heinrich: — Molitor. Antonius. de St Wendel. entré en 1634; — Piper, Nikolaus. de Wittlich. 1636; — Trierweiler. Theodor, entré en 1636: — ici. grande lacune: puis: Lörsch, Joannes. entré le 6 avril 1644: — Zier. Nicolaus, 1647: Lieff. Erasmus. 1644: — Boelingen, Theodoricus: — Gilt. Matthias. de Zell. 1646: — Maximini. Adolph. 1646: ici une lacune: — Falck. Adam. de Trèves. 1655: — Schomp, Joannes. de Dhron. 1655: — Keull. Anton. de Kyllburg, entré en 1655: — Bender. Joannes Wilhelm. de Trèves. 1664: — Reineri. Joannes Michael. de Kyllburg. 1655; — Statt. Joannes Hubertus. de Trèves. 1666: — Zeltinger. Joannes: — Oberkerrich. Joannes. de Trèves, qui in poetica Bragam discessit: — Krombholtz. Matthias. 1670? —: Polig. Philipp: —

Molitor. Georg, Limburgensis. ex chorauli factus Alumnus. Anno 1671 *Theses philos. defendit pro magisterio et dedicavit Illustri Capitulo Trevirensi.* Plus tard Proviseur du Séminaire: — Felt. Petrus. de Clüsserath (1670?): — Pixius. Paulus: — Hollandt, Nikolaus. de Trèves: — Fransen. Hubertus. de Welschbillig: — Knöller. Joannes: — Lassart. Mathias: aus Trier, factus Alumnus 1667: —

Hollandt. Stephanus: anno 1668 *ab Erasmo Provisore ex chorauli bene merito factus Alumnus 6. Decembris:* — Eltz. Michael. Confluentinus: — Braun. Joannes, 1669: — Braun. Daniel, 1670: tous deux de Trèves: — Franzen. Lothar: — Schlipgen. Jakob. 1671;

Pauli. Jakob Maringius: anno 1672 *ex chorauli factus Alumnus: anno* 1681 *factus est altarista ss. Cosm. et Dam.;* — Hauen. Martin. 1673: — Alff. Quirin. de Trèves, 1672: ici une lacune: — Keuer. Joannes. 1684: — Oweradt. Christian: — Steiner. Albert: — Frantz, Joannes: — Oberkerrich. Joannes Gregorius: — Piper. Wimarus. de Cologne.

Les 4 *chorales* notés dans le compte de 1682 comme internes du Bantus sont: *Mai. Cannegiesser, Rauels, Ehien. Clamus.*

Une suite de la liste précédente se trouve dans une brochure du Proviseur Lejeune, intitulée: *Historia Seminarii s. Banti.*

Lejeune. Franz Anton. aedis metropolitanae Altarista et altaristarum Cellerarius, Provisor Seminarii s. Banti factus die 28 *aprilis* 1759 *juxta Protollum Capitulare. Natus* 1. *Apr.* 1727; *anno* 1734 *admissus in Seminarium qua choralis . . . fuere anno* 1759 *in Seminario:*

Alumni et Chorales:

Dahm, Bernard, de Welschbillig; noté en 1744. 1746: — Schenden, Joannes, de Minheim. 1745; — Erasmi. Matthias, de Trèves, 1749; Pauli. Joannes, de Trèves. 1750; — Horst, Michael, de Ruwer, 1751; — Boes, Joannes, Jacob, de Waldhölzbach. 1755; — Gebert, Joseph, de Clüsserath. 1751: — N. N. de Ruwer. 1752; — Kynen, Joannes, de Minheim. 1752: — Ernst, Benedikt. de Bernkastel, 1753; — Frantzen, Heinrich, de Trèves, 1754;

Becker, Joannes Wilhelm, de Eppingen, 1755; en 1769, fut *ludimagister* à l'École de la cathédrale; — Fritsch, Joannes, d'Ehrenbreitstein, 1758: — *Fischer, Franz Anton*, de Trèves, 1761; *ob vocis elegantiam missus erat Confluentiam, ut ibidem sedulo se sumptibus seminarii ad musicam applicaret apud Musicos Aulae.* De retour, il enseigna la musique au Seminaire; 1781: *Dompräbendat*;

Fischer, Gerhard, de Pfalzel. 1761: — Schmitz, Joannes Peter, de Pünderich, 1761: — Becker, Joannes. d'Eppingen. 1761 (frère de l'autre); — Steffens. Franz Jos., de Mesenich. 1761; — Eggener. Peter, de Münstermaifeld. 1762: — *Kirchner. Joannes*. de Trèves, 1763; *in Echternach ins Kloster eingetreten*, 4 avril 1777; — Lejeune, Franz Anton. de Trèves. 1763; wurde zuerst Kaplan im Luxemburgischen: — Besselich, Matthias, de Trèves, 1765;

Knodt, Mathias, de Trèves. 1766; *anno* 1783 *futurus tertii anni Theologus. cum animam clericandi non haberet. sponte discessit ex Seminario Bantino ex arte eleganter scribendi posthac victurus intra urbem Trevirorum.*

Kivveler. Joannes. de Berncastel, 1767; *accepit titulum mensae in Seminario s. Banti*; plus tard. Curé de Zewen; — *Fischer. Joannes Jacob*, de Trèves, 1767; — Groos, Arnold. de Trèves. 1768: — Lejeune, Simon Joh.. de Trèves. 1769; ob incapacitatem a parentibus domum revocatus; — Hein, Joannes. de Trèves, 1769: — Groos, Ignatius, de Trèves, 1770; — N. N.. Heinrich, de Föhren. 1770: — Kirst. Joannes. de Giltzem, 1771; — Lejeune. Johann Franz. de Trèves, 1774; — Blechmann. Bernard, de Trèves. 1776; — *Binz, Matthias*, de Trèves. 1777; — Boye, Georg, de Pfaffendorf. 1777; — Baur, Willibrord, de Trèves, 1779.

Dans le compte du séminaire de 1792, sont nommés les *alumni:* Blechmann, *Binz, Greweldingen,* Boye, Franz Karl Lejeune de Trèves, Cornelius Lauterborn de Trèves, Matthias Werner de la vallée d'Ehren-

breitstein, Erwin Huhn de Mayence, Petrus Endres de Trèves. Comme *chorales* sont nommés: *Michel Jonas* de Trèves, *Michel Huhn* de Mayence, *Anton Reis* de Boppard, *Karl Baring* de Welschbillig.

c) Les *chorales* dans les testaments et legs.

La fondation Wiltz (1660) ne parle pas des *chorales*, ne leur était pas destinée, et eut pour effet de grossir le nombre des *alumni*, en le portant de 11 à 13. Le proviseur Schenen, très musicien, chercha, en 1728, à utiliser la fondation en faveur des *chorales*. Les administrateurs de la fondation protestèrent contre ce détournement, rappelant qu'un précédent proviseur avait tenté, vers 1706, pendant 3 ou 4 ans, d'utiliser l'argent *ad cantum velut chorales*; le chapitre donna raison aux administrateurs. Les proviseurs musiciens Molitor et Schenen n'avaient pourtant pas fait un effort inutile. Nous verrons qu'il portera fruit, surtout sous Kerpen et au moment de l'occupation française.

Les fondations Zier (1685), Hessinger (1687), Eltz (1714), Quad (1756), sont muettes sur les *chorales*. — La fondation Greiffenclau dit: «Pour chaque anniversaire de la mort d'un membre du chapitre de la cathédrale, les *chorales* du séminaire S. Bantus diront un chapelet et un *De Profundis*, le soir, à ma mémoire.» Il n'est pas question des *alumni*. — Le proviseur F. A. Lejeune destine son legs du 5 oct. 1771 à l'éducation de deux internes, à l'amélioration des vêtements et des livres. — Le doyen de la cathédrale Franz Karl Ludwig baron de Boos-Waldeck et Montfort laisse, par testament, sa fortune au séminaire (24 mars 1776). Le testateur appelle le séminaire: *Chorales Hospitälchen ad Stum. Bantum*, ses élèves *Choralessen*, et ne nomme pas les *alumni;* ont signé le comte Walderdorff, curé de St. Paulin, et l'assesseur Haas. — Le legs de Bernard Dahm (ancien *Bantinus*, chanoine honoraire) daté du 15 août 1822, a pour but de relever l'ancienne tradition du séminaire, marquée par le legs Wiltz, mais ne parle pas d'*alumni*.

d) Activité musicale jusqu'à l'occupation française (1794).

Les *Lose Blätter* aux Archives de la cathédrale, Lit. A., contiennent un emploi du temps que le scholaste de la cathédrale von Kerpen imposa au séminaire, depuis 1777. Les *alumni* matin et soir faisaient une heure complète de musique. Voici l'emploi du temps

des *chorales:* de bonne heure, chant de la *Liebfrauenmesse:* — ensuite, chant de la Sainte-Messe; — exercices de choral jusqu'à 8 h.; — de 9 h. à 10 h./2, chant aux offices de la cathédrale; — 12 h.—1 h., exercices de musique; — 3 h., chant des Vêpres; — après les Vêpres et le Complet, chant du *Salve Regina* à Notre-Dame; — le soir, enfin, exercices libres de musique. Aucun temps pour d'autres études.

Les chanoines et membres du chapitre de la cathédrale auraient plutôt soutenu l'effort musical de von Kerpen. Ils étaient presque tous musiciens, et suivaient le goût du temps. Le scholaste Boos-Waldeck était un *Musikliebhaber*, son successeur, le Statthalter von Kerpen, est cité comme un *besonderer und geschickter Liebhaber der Musik*. Il jouait d'une grande variété d'instruments. Les autres chanoines étaient de bons exécutants, et formaient dans leurs maisons des réunions musicales. Le chapitre décida un jour que les chanoines ne devraient plus désormais emprunter sans façon comme ils le faisaient les coûteux instruments de musique du séminaire S. Bantus. — Dans leur passion, ils cherchaient à grossir l'organisme musical de la cathédrale, en faisant appel à leurs serviteurs. Lors d'une réunion, on donna la préférence, pour des places de marguillier, sacristain, etc. . . aux religieux ou laïques capables d'être employés par le chapitre grâce à leurs connaissances musicales. On jouait du Bühler, Donat, Müller, Schmid, Dreger, Wanhall, Weber, etc. . . L'accompagnement instrumental dut être très développé, et même passer au premier plan, devant le chant. Dans les archives revient le mot: *Tusch*, fanfare. Le compte annuel de 1792 mentionne les instruments suivants: *2 Violon, 1 Violoncello, 3 Altviolen, 12 Violinen, 2 Fagott, 3 Flöten, 4 Waldhörner, 3 Trompeten, 5 Trompetfortinen, 1 Paar Pauken, 1 Clavier, 2 Haubois, 1 Violin d'amour.* — Les amateurs, comme les membres de la chapelle militaire. *Militär-Musik-Kapelle* ou *Militär-Kapelle*, avaient aussi leurs instruments personnels.

Les exécutants étaient:

a) des amateurs de la ville, en particulier des étudiants de l'université (non payés);

b) un certain nombre de musiciens de la ville (qui touchaient une solde de présence);

c) des ecclésiastiques musiciens (ils reçoivent chacun comme solde de présence $^1/_2$ foudre de vin);

d) la chapelle militaire (*Militär-Musikkapelle*), 10 à 15 membres, qui reçoivent les mêmes honoraires.

Les élèves du séminaire se mêlaient à cet orchestre, car le compte de 1790 indique plus de 60 Rthlr. versés comme honoraires au séminaire pour sa participation; la cathédrale à elle seule a payé 10 Rthlr. pour des cordes usées.

En ce qui concerne le choral, une vieille notice de la cathédrale, classée aux Archives sous le N° 100a sub Lit. A, indique que, tandis que le reste du diocèse chantait le choral romain, à la cathédrale le choral de Paris était en honneur.

Jusqu'en 1780, les *alumni*, tentés sans doute par les honoraires, participaient plus volontiers que jadis au chant, dans le but d'être assimilés aux *chorales*; rien n'indique qu'avant 1780 un *alumnus* ait touché une gratification; mais le compte de 1790 indique 40 Rthlr. du legs Boos-Waldeck destinés aux musiciens *strebsamsten*, càd qui se distinguaient par leur application.

L'été de 1779, l'Archevêque-Electeur Clemens Wenzeslaus s'installa à Trèves, avec sa cour. L'orchestre personnel de l'Electeur prit immédiatement contact avec l'organisme musical du séminaire S. Bantus. Il s'ensuivit sans doute une activite musicale remarquable, sur laquelle malheureusement les détails manquent. Les *alumni Franz Anton Fischer* et *Joannes Kirchner* furent envoyés à Coblence; là ils devaient le premier pour le chant, le deuxième pour la musique instrumentale, s'instruire auprès des maitres de chapelle de la cour Sales et Lang. En 1780, les deux *alumni* reviennent et entreprennent un cours régulier de musique, au séminaire même; ils touchent un traitement, fort élevé pour le temps, de 50 Gulden. Leur enseignement dura jusqu'à la dissolution du séminaire.

Nous reproduisons une note du courant de l'année 1790, très significative:

	Rthl.	*Alb.*	*Pfg.*
Dem Herrn Chori socio Fischer wegen Instruction auf den Instrumenten	*33*	*18*	—
Dem Herrn Kirchner wegen Instruction der Singstimmen	*33*	*18*	—
Dem Herrn Kellner Garisch, Culmberger, pro honorario	*14*	*36*	—
Dem Herrn Musiko Lange sein Gehalt . . .	*30*	—	—
Dem Musiko Welschbillig, Küstern sein Gehalt	*11*	*18*	—
Das Gnadengehalt für seinen alten Vater . .	*10*	—	—
Dem Supplenten (?) seines Vaters	*7*	*18*	—

	Rthl.	Alb.	Pfg.
Dem Musiko Lorenz Dillig sein Gehalt . . .	7	18	—
Dem Joh. Brandenburg sein Gehalt	5	36	—
Den Herren Musicis pro Missa Rorate ausgetheilt	20		
Für 3 Symphonien von Pleyel und 1 von Haydn nebst $^1/_2$ *Stock Quinten*	5	—	—
Für 2 Symphonien von Pleyel und 1 Stock E-Saiten	4	—	—
Für 2 Stöcke E-Saiten	2	—	—
Eine Rechnung von Saiten, Colophonium . .	3	18	4
Eine dito nebst verschiedenem Papier	8	44	—
Für Klaviersaiten	—	14	—
Für eine Trompete zu reparieren	—	7	—
Für Reparation von 6 Violinbögen und 1 Bassettelbogen	1	6	—
Für Reparation der Instrumenten	1	24	—
Dem Instrumententräger sein Gehalt	4	—	—
Noch demselben wegen nach Mattheis	—	—	—
Instrumenten festo Nat. Virg.	—	18	—
	222	5	4

Le texte est difficile à préciser. *Fischer* serait *Jacob Fischer*, qui aurait succédé à *Franz Anton* pour l'instruction instrumentale. Les *Trier. Kalender* indiquent, après 1786, un *Jacob Fischer, Chori socius*, répondant au texte précité, au lieu que, dans les *Kalender* de 1788 à 1794, *Franz Anton* porte le titre de *Director Chori Musici* ou *Musikdirector*. *Kirchner* est *Johannes Kirchner* précédemment signalé; il remplissait aussi les fonctions d'organiste à la cathédrale. *Garitsch* doit être le violoniste devenu plus tard professeur à l'Institut de Musique. *Lang* est-il le maître de concert de la cour de l'Electeur? Nous le croyons, car ses honoraires sont fort élevés. Nous avons là une preuve des rapports étroits du séminaire avec l'orchestre des Electeurs. Nous voyons apparaître les noms de *Pleyel* et de *Haydn*: nous pensons pourtant qu'il ne s'agit pas des messes imprimées de Haydn de la bibliothèque musicale de la cathédrale, mais de la première messe manuscrite qui s'y trouve. Nous aurions une preuve qu'on rémunérait au séminaire la copie de musique: un autre indice est l'existence, dans l'établissement, d'un cours de belle écriture.

Les séminaristes étudièrent bientôt aussi bien la musique religieuse que la profane. Ils se produisaient en ville dans toutes les fêtes, comme chanteurs et comme exécutants. Le chapitre dut en venir à

défendre tout concert en ville. Mais la ville vint aux *Bantini*. En été, en automne, le soir, dans les jardins du séminaire, se donnaient des séances musicales, fréquentées par la bourgeoisie; elles duraient fort avant dans la nuit. Le vin coulait, débordait; en deux ou trois fois, on buvait 120 *Maass*. Les comptes accusent, à partir de 1770, des dépenses doubles, où interviennent citrons, sucre candi, confitures, huiles de France; on indique quantité de convives, en sept mois 58 étrangers à midi, 63 l'après-midi, 128 le soir, auxquels le vin et les ressources du séminaire ne suffisaient plus. Les musiciens pénétraient librement dans la maison; le jour de la fête de S. Bantus, il en vint 24. En fév. 1779, il y eut 3 jours de grand bal au séminaire; le premier dura jusqu'à 1 heure du matin, le deuxième jusqu'à minuit, le troisième jusqu'à 2 heures du matin. Les tables étaient couvertes de rôtis, de jambons, patés. Un des professeurs de musique fêtant ses noces, on amena 26 convives étrangers, et le soir, il y eut bal masqué.

Pour «moderniser» les séminaristes, des professeurs de diction, de français et de belle écriture furent appelés; on engage un coiffeur, une facture mentionne un fer à friser; on voit encore que les *alumni* recevaient des suppléments pour l'entretien de la perruque et pour la poudre. Enfin, un maître de danses leur enseignait son art pendant les récréations.

Une coutume s'établit que chaque nouveau venu dans le séminaire donnât une fête où fussent conviés les notabilités de la ville. Le séminaire avait bien l'allure d'un petit conservatoire.

e) Le séminaire S. Bantus Institut de Musique, puis Maîtrise de la cathédrale (1794—1811).

Avant l'arrivée des Français, les chanoines de la cathédrale avaient fui; parmi eux était le proviseur du séminaire S. Bantus, Weckbecker. Le scholaste Kerpen se trouvait à Montabaur. Le 9 août 1794, les Français entrent à Trèves, envahissent et pillent le cathédrale. Le séminaire S. Bantus, pourtant, compte encore en 1795 8 alumni et un proviseur, Kiweler, qui tâche de défendre la maison. Mais elle est ruinée, misérable, alors qu'auparavant les recettes dépassaient les dépenses. Le capital est maintenant compromis. En 1798, l'enseignement est réorganisé par le commissaire Rudler. Chaque département doit posséder une école centrale (*Centralschule*), située au chef-lieu, chaque district une école primaire. Entre les deux, une école secondaire ou inter-

médiaire. Trèves eut ses *Ecoles Centrale* et *Secondaire*. Les cloîtres sont fermés à la fin de 1798 et l'enseignement public interdit au clergé. L'Ecole Centrale de Trèves s'installe à l'ancien *Clementinische Seminar*, l'Ecole Secondaire dans les bâtiments actuels du lycée. Le séminaire S. Bantus revient à l'Ecole Centrale, et ses revenus sont affectés au paiement des professeurs. Il en fut ainsi jusqu'en 1802. En octobre 1798, les séminaristes durent quitter la maison, les meubles furent vendus, et tout passa sous l'administration de l'Ecole Centrale. Le décret du 20 Prairial an X (9 Juin 1802) interdit les congrégations religieuses dans les quatre départements. L'église des Capucins de Trèves devint théâtre de la ville. Le secrétaire général de la Préfecture Zegowitz, utilisant les traditons musicales du séminaire S. Bantus, le transforma en *Institut de Musique* au service de l'Ecole Centrale. *Constantin Zimmermann*, auparavant moine à Prüm, fut nommé Directeur, et quiconque s'inscrivait sous sa direction à titre durable percevrait 150 francs par an. Des titres et indices d'archives nous permettent de penser que non seulement l'*Institut de Musique*, sous son titre français et tel que l'avait conçu Zegowitz, fut fondé et organisé, mais qu'encore il dut servir d'orchestre au nouveau théâtre. Une transition fut ménagée entre *l'Institut de Musique* et l'orchestre; des professeurs furent chargés d'enseigner gratuitement la musique à 12 enfants, destinés un jour à jouer au théâtre (cf. p. 30).

Le nouvel évêque Mannay arriva à Trèves en octobre 1802. Il engage aussitôt une discussion avec Zegowitz au sujet du séminaire S. Bantus; il veut le rendre à sa destination primitive, que malheureusement il ignore, faute de documents. Il estime que le séminaire doit revenir à la fabrique de sa cathédrale. L'obscurité de la question était telle, voulue ou non, que la discussion, où intervint le ministre Portalis, dura jusqu'en 1808. Pendant ce temps, *l'Institut de Musique* vivait sous la dépendance du Préfet. Tous les papiers, tous les actes, et sans doute aussi la bibliothèque et la musique, étaient entre les mains de la Commission de l'Enseignement. Le décret impérial du 15 Ventôse XIII (6 mars 1805) décide que les biens et rentes non aliénés, appartenant aux fabriques des cathédrales et églises métropolitaines, seraient rendus à leur propriétaire religieux. L'évêque revint ainsi en possession du *Clementinische Seminar* en 1805. Le 21 février 1804, l'Ecole Centrale est supprimée; l'Ecole Secondaire disparait également; mais on les remplaça par une Ecole Secondaire de

haute classe, qui continua à vivre des biens du séminaire S. Bantus. L'évêque Mannay revendiquait le séminaire S. Bantus à titre d'ancienne *maîtrise* de la cathédrale. Il avouait lui-même n'avoir pas les documents nécessaires pour justifier cette interprétation. Mais il se fondait sur des traditions, sur des souvenirs vivaces du passé musical de l'établissement. La Commission de l'Enseignement examina la revendication de Mannay, y répondit par un long document (aux arch. du Dom. lit. A du N° 102). — Elle conclut au retour à la destination primitive, càd. à la suppression des cours de musique profane, mais à l'instruction de 16 jeunes gens pauvres dans la musique vocale et instrumentale. Mannay adressa une nouvelle réclamation, afin de soumettre les 16 jeunes gens à la direction du chapitre de la cathédrale, et d'obtenir le retour pur et simple des biens du séminaire à la cathédrale. Il alla à Paris, vit l'Empereur, qui, le 19 oct 1808, signa le décret suivant:

Art. 1. Les biens fonds dont jouit à titre de Dotation l'Etablissement de St Bantus de la Ville de Trèves jusqu'à concurrence d'un Revenu de trois mille cinq cents quatre vingt neuf francs, pour l'Entretien d'une Ecole de musique, destinée principalement au service de la cathédrale, sont assignés à l'Entretien d'une *Maîtrise régulière* pour la même cathédrale et mis à cet effet à la Disposition de la fabrique, comme Dotation de ladite maîtrise.

Art. 2. L'Institution dont il s'agit sera, par cette concession, distincte et séparée de l'Ecole Secondaire, à laquelle elle n'avait été réunie que par circonstance et sans Titres valables, et néanmoins ladite Maîtrise demeurera chargée d'enseigner gratuitement la musique à treize Elèves de ladite Ecole Secondaire.

Art. 3. La fabrique est autorisée à recevoir dans ladite Maîtrise d'autres Elèves externes moyennant une rétribution, qui sera réglée par l'Evêque et par le Préfet.

Art. 4. Notre Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent Décret. signé: Napoléon.

L'analyse des biens à restituer (Domarch., Acta N° 102, lettres F. V.) ne mentionne pas de livres. Mais, par décision du 3 déc. 1808, le Préfet ordonna le retour de tous les titres et documents à la cathédrale. Le Directeur Wyttenbach et l'Econome Zeininger furent commissionnés à cet effet.

En possession des documents, Mannay constata que la destination primitive du Bantus avait été perdue de vue. Il appliqua toutefois le décret napoléonien, en jetant un règlement provisoire de la nouvelle maîtrise. On l'installa dans la cure de la cathédrale, le séminaire ayant été loué pour 9 ans par l'Ecole Centrale au fonctionnaire français Massa. On nomma les professeurs suivants: Directeur: *Zimmermann*, auparavant moine à Prüm, pour le chant, le violon, la clarinette, le cor et la trompette; *Garisch* pour le violon; *Fischer**) pour la contrebasse et le violoncelle; *Binz* pour la flûte. Il semble qu'on ait utilisé directement les professeurs de l'ancien *Institut de Musique*. En 1812, la Direction écrit à la fabrique de la cathédrale: «L'esprit public à Trèves n'est pas très porté à la musique; les causes en sont en partie connues; seuls les enfants pauvres offrent de la ressource.» C'était ignorer une traditionnelle aptitude populaire pour la musique vocale polyphonique.

Le départ des Français, en 1814, change la situation. Massa quitte son habitation: le séminaire S. Bantus est vide. L'administration prussienne cherche à le louer. La fabrique de la cathédrale s'y refuse. Les bourgeois de Trèves regrettent leur ancien Bantus, leur *Choralspitälchen*. Le lycée, de son côté, voudrait bien disposer du fonds pour l'enseignement musical. Cependant l'administration royale, documentée, soutient le chapitre de la cathédrale comme seul compétent dans le sort futur du séminaire. Le chapitre ne triompha pas sans peine de l'opposition du lycée et de la Commission de l'Enseignement. La lutte semble s'être terminée en 1820.

Remarquons que le chapitre était livré à ses seules forces. Le siège archiépiscopal fut vacant de 1816 à 1824. Le diocèse devint évêché par Bulle *de salute animarum* du 16 Juillet 1821. Le nouvel évêque von Hommer entre à Trèves en 1824. L'année suivante, 1825, il ressuscite partiellement le séminaire S. Bantus, y nomme un Proviseur. En 1826, 6 élèves l'habitent, avec mission de se préparer à l'état ecclésiastique et d'aider au service du culte de la cathédrale.

L'évêque von Hommer, en mai 1828, donne au séminaire de nouveaux statuts. Le terme *maîtrise* disparaît. Deux membres du chapitre de la cathédrale, Devora et Schimper, ont droit de regard sur l'établissement; un Proviseur, Törnich, s'occupe de l'économie et de la direction. Le nombre des élèves est fixé à 6; cependant, il pourra être élevé,

*) Ce Fischer n'est pas Franz Anton, mais bien Jacob Fischer (cf. p. 26 et 40).

si les moyens un jour le permettent. Les élèves s'instruiront à l'école de la cathédrale: le choriste (*choralis*) doit, pour être choisi par le chapitre, connaître la religion, la lecture, l'écriture, et avoir une bonne voix. Il sera logé dans l'ancien *Seminarium S. Banti*. Malgré tout, la tradition musicale n'était pas morte! En 1840, on fonde le séminaire diocésain *(Bischöfliches Konvikt)*, à deux pas du séminaire S. Bantus. Cependant le séminaire demeure, sous réserve que les internes seront placés dans la dépendance du Directeur du nouveau séminaire. Celui-ci se plaint, à maintes reprises, d'un pareil double-régime. En 1842, et finalement en 1845, le dualisme disparaît: les anciens *Bantini* passent dans le nouveau séminaire où ils sont intégralement assimilés aux autres élèves.

III. L'École de musique de la cathédrale. *(Dommusikschule).*

a) Origines. Evolution jusqu'en 1794.

Tandis que le *Bischöfliches Konvikt* absorbait en lui les ressources spirituelles du *Bantusseminar*, les éléments musicaux viennent se fondre, entre 1811 et 1830, dans un nouvel organisme, l'École de musique de la cathédrale (*Dommusikschule*). Il n'est pourtant pas une simple transformation du séminaire S. Bantus. Il n'en aura ni les statuts, ni le régime, et tire sans doute ses traditions d'un passé distinct et fort lointain. Nous remonterions volontiers, au delà des *chorales* primitifs de la cathédrale, de ses scholastes et de ses chantres, jusqu'à l'École de la cathédrale *(Domschule)* originelle, qui fleurissait dès le 4e siècle. Il existait alors: 1°) une *Rhetorenschule*, 2°) à le cour impériale, la *schola palatina* ou *Gallica palatii*, avec une bibliothèque, 3°) les *écoles épiscopales*, dans les couvents et abbayes: Maximin, Mattheis, Prüm, Tholey, etc.; 4°) l'une d'elles et peut-être la plus importante, *l'école épiscopale de la cathédrale*, que fréquentèrent Maximin, Paulin, Magnericus, Aredius, abbé de Limoges, et Macharius; on y aurait enseigné la grammaire, la rhétorique, l'astronomie, la géométrie et *la musique*. St Wolfgang y exerça; il avait *munus erudiendae inventutis*.

Cette école primitive avait fait souche. Un peu modifiée, elle passa au moyen-âge sous la direction du scholaste. Les *domicellares* y demeuraient quelques années, pour apprendre le plain chant, les rites et les cérémonies cultuelles. Quoique l'Université, après 1473, ait accaparé l'enseignement, *l'École de la cathédrale* survécut, durant les 15e, 16e, 17e et 18e s.; dépouillée de la musique, elle se réduit à un cours de latin préparatoire, donné dans les locaux actuels du Vicariat Général; mais son nom vit toujours, riche de souvenirs et de traditions, et, quand la crise de 1794—1814 sera terminée, le nom ressuscitera; l'école elle-même n'aura plus qu'un but musical, et s'appellera l'École de musique de la cathédrale (*Dommusikschule*).

Les filiations de tous ces organismes posent à chaque instant un problème historique, parce qu'à tout instant se présentent des lacunes, dues à des destructions souvent totales de documents durant l'état de guerre. Ainsi le 17e siècle. Nous pouvons penser qu'au cours des 17e et 18e s., il y eut, à la cathédrale, une succession, maintes fois interrom-

pue, de *cantores*, *succentores*, et même des organistes, comme Nidenwiber. Le cantor devient un personnage important; il se réserve la direction générale de ce qui touche à la musique, nominations, décisions à prendre (voir notre liste finale). Il est aidé par un *succentor;* mais l'exécution, les détails pratiques incombent plutôt au séminaire S. Bantus et à ses professeurs, Fischer et Kirchner, qui, eux aussi, font partie du clergé de la cathédrale. Ce clergé contient des amateurs qui collaborent à l'activité des exécutants professionnels. Examinons par exemple la nomenclature des *Trier. Kalender* (à la Bibliothèque municipale de Trèves). En 1760, dans le chapître même de la cathédrale, nous notons *Mathias Winter*, *Vicarius Saint Erasmi*, un musicien: *Jacob Winter*, sans doute de la même famille, *vicarius altaristus;* et deux autres vicarii altaristi, *Andreas Dahm* et *Franz Anton Lejeune*, tous deux du séminaire S. Bantus. — Plus loin, un organiste: *Joseph Nicolas Tourner*, à la fois organiste de la cathédrale, de l'église Notre Dame et de St Gangolph; un *Domkapitularischer Pedell*, *Joseph Kayser*: plus loin le même Kayser, *Pedellus* à la Cour.

En 1763, le chapitre nous donne un nouveau nom de signification musicale: le *Dompräsenzmeister*, *Knodt*, mais surtout le conseiller et assesseur de l'archevêque, *Karl Theodor Anton von Steinhausen*, qui est en même temps chantre à St Simeon; — un nouvel organiste, *H V. Mathias Kenner*, commerçant de Trèves: — *Lejeune* est noté: *Provisor Sem. S. Banthi.*

En 1766, un nouveau *Dompedell: Greveldingen*. Nous devons attendre 1778 pour constater une modification: cette année-là, *Franz Anton Fischer*, *Benef. ad S. Irminam*, le *Bantinus* musicien dont nous avons précédement parlé, devient *chori socius* à la cathédrale. *Franz Anton Lejeune*, n'est plus noté comme Proviseur du Bantus, mais passe *Director chori musici* à la cathédrale. Près de lui apparaît *Johann Daniel Kirchner*, *chorisocius et ludidirector.* —

En 1779, le chanoine musicien *von Dalberg* est signalé pour la première fois. *Lejeune* est de nouveau noté comme *Prov. S. Banti, vicarius altaristus et Director chori musici* à la cathédrale. En 1781, il perd son titre de *Prov. S. Banti.* — En 1785, *von Kerpen* est doyen de la cathédrale, et *Philipp Jacob Weckbecker*, prébendé, devient *Prov. Seminarii S. Banti, Prot. Apost.* — *Lejeune* reste *Director chori musici*. L'organiste *Kenner*, noté depuis 1760, disparaît: il est remplacé par *Johann Kirchner*, le *Bantinus*. Jusqu'en 1794, aucun changement.

Mais cette année là apparaît un nouvel organiste, *Johann Peter Pletz.*

Nous pouvons, en passant, jeter un coup d'œil sur la musique religieuse dans le diocèse, par exemple en 1765. Au couvent de St Castor, de Carden, est signalé un chantre, *Balthasar Baches*; à St Castor de Coblence, le chantre *Johann Peter Melen*, les succentores *Johann Stumpf*, *Lorenz Gueul;* à St Clément de Mayen, le chantre *Nicolas Pesgen*; à St Florin de Coblence, le chantre *Heinrich Ludwig Bolen* et 2 succentores; à St Georges de Limburg, *Johann Wilhelm Knoodt*, chantre; à Dietkirchen, un chantre; à Carignan, le chantre *Antoine Thomassin;* à Kyllburg, le chantre *Mathias Vital Richardi;* à Pfalzel, ou semble avoir particulièrement fleuri la musique, *Nicolas Beries*, chantre; à St Martin et Severin de Münster-Meyenfeld 1 cantor et 1 succentor; à Prüm, un chantre, *Peter Modest Valentin Weitz*; à Nieder-Prüm, une sœur première organiste, *Maria Cäcilia Klein*, une deuxième organiste, *Maria Magdalena Hellbach*; à Echternach, une organiste, *Maria Cäcilia Engels.*

A Trèves, nous notons à St Paulin le cantor *Johann Christoph Hermans*; à St. Simeon, le canonicus capitularis *Heinrich Adam Christian Bauer* *), le chantre *Karl Theodor von Steinhausen*, le vicarius *Johann Kirchner*; l'organiste *Jacob Schmitz.* Il remplace cette année là un ancien organiste, du nom de *Johann Quirin de Walque*, commerçant de la ville.

Nous pouvons conclure que la musique religieuse joue un rôle important dans le diocèse; presque chaque établissement religieux a son chantre, plusieurs ont un organiste. La cathédrale, elle, en plus de ses chantres, possède une puissante maîtrise. Elle a ses organistes, *Tourner*, *Kenner*, *Kirchner*, *Pletz.* Elle a en outre un orchestre. Sur ce tableau musical, deux figures se détachent: *von Dalberg* et *Pletz.*

Johann Friedrich Hugo Kämmerer von Worms, *Baron von und zu Dalberg*, *Domkapitular zu Trier*, *Worms und Speier*, était né le 17 mai 1760. Il entra en 1780 au service de l'Électeur Clemens Wenzeslaus, et devint en 1785 président de la Commission de l'Enseignement. Après la dissolution de l'Électorat, il vécut près de son frère, le primat du prince, ou près de sa sœur Antoinette zu Aschaffenburg; c'est là qu'il mourut. (1812.) C'était un enthousiaste de la musique, un virtuose. Ses recherches d'esthétique et d'archéologie musicale restent classiques. Au privé, homme simple, accueillant, inspirant

*) Peut être copiste de musique.

le respect. Il écrivit huit ouvrages théoriques sur la musique. (Voir dans Eitner, *Quellenlexikon*, la bibliog. complète). La correspondance de Schiller contient, sur Dalberg et son amitié pour Herder, des renseignements biographiques curieux.

Pletz, (orthographe de manuscrit) orthographié *Bletz*, *Peter Joseph* était né à *Coblenz* (date inconnue), d'un *Oberleutnant* de l'Electeur, *Georg Bletz*. Il vint en 1792 à Trèves, où le chapitre de la cathédrale l'engagea comme organiste. Il avait été l'objet d'une recommandation écrite de von Dalberg, qui en faisait le plus brillant éloge; le texte de Dalberg (5 mai 1792) raconte quil avait été présenté au comte de Kesselstatt, au baron de Hacke et au maître de chapelle Sales; non seulement il s'était montré un excellent pianiste et un remarquable organiste, mais il avait étonné par ses connaissances théoriques, sa maîtrise dans le contrepoint, la fugue, le prélude, le choral; Sales tenait vivement à sa nomination. Malheureusement Pletz mourut le 12 Juin 1809, enlevé prématurément à sa famille et au public. Il composa pour la cathédrale un *Te Deum* remarquable, une grand'messe, et un hymne: *Tu es Petrus*, qui est encore connu et chanté à Trèves le jour de St Pierre, et qui, du temps de la chronique que nous citons, attirait beaucoup d'étrangers.

b) Occupation de la cathédrale par les Français (1794).

Le 9 août 1794, les Français, entrant à Trèves, trouvèrent la cathédrale abandonnée. Clemens Wenzeslaus demeura à Coblence jusqu'au 5 octobre 1794, puis s'enfuit à l'intérieur de l'Allemagne, et gagna de là son diocèse d'Augsbourg, qu'il administrait en supplément de Trèves. Les deux évêques suffragants, Joh. Maria von Herbain et Mich. Joh. von Pidol avaient, eux aussi, quitté Trèves; l'un s'enfuit à Fulda, où il mourut, l'autre à Francfort sur le M., d'où, plus tard, il gagna la France. Le haut clergé de la cathédrale, les 16 canonici de la haute noblesse, comtes, barons, les von Boos, v. Metternich, v. Walderdorff s'étaient échappés. Le petit clergé, bénéficiaires, altaristes, avait d'abord suivi. Il revint ensuite. Les habitations du clergé avaient été pillées en son absence; il ne restait pour ainsi dire plus rien; ceux qui revinrent durent exercer des métiers ou vivre d'aumônes.

Les Français, trouvant la cathédrale vide, y entrèrent et la pillèrent. Près du grand-autel, dans le chœur réservé au chant, était un remarquable petit orgue, tout neuf; ils l'emportèrent. Ils s'emparèrent

de tous les tuyaux métalliques du grand orgue. Les cloches restèrent intactes. Après une première dévastation, on entassa dans la cathédrale une grande masse d'objets religieux et profanes, provenant des cloîtres et des cures; on en vendit une partie à l'encan dans la cathédrale et sur la place: les plus beaux furent embarqués sur la Moselle et portés par eau à Metz, de là à Paris. La cathédrale de nouveau vide, on la remplit de bois et de paille, et elle servit de magasin à fourrages jusqu'en 1802. Le nouvel évêque Mannay fit exécuter, à cette date, un nettoyage: malheureusement, dans l'impossibilité de sauver certains monuments et objets, faute d'argent, on les enleva, et on endommagea davantage la cathédrale.

Les richesses de la cathédrale étaient déposées dans la sacristie et dans le trésor. Or, dès 1795, les armoires de la sacristie étaient complètement vides. Elles contenaient, outre les vêtements, les calices, les ostensoirs, les encensoirs, tous les livres liturgiques, un des orgueils de la cathédrale, missels, rituels, psautiers, messes manuscrites, évangéliaires; ils formaient l'ancienne bibliothèque musicale: tout fut détruit ou emporté. La part de la destruction dut être prépondérante. Le dernier sacristain d'avant la Révolution, le vicaire Dahm (le Bantinus), écrit en 1794 qu'un évangéliaire, orné à l'intérieur de magnifiques miniatures, et à l'extérieur de plaques d'ivoire, fut détruit.

Nous n'entrerons pas ici dans le détail de l'histoire des manuscrits de Trèves pendant la période révolutionnaire. Mais nous constatons une interruption brutale de la vie musicale religieuse. Seul, de 1794 à 1802, *l'Institut de Musique* est actif.

c) Rétablissement du culte (1797—1811).

Le rétablissement du culte et l'arrivée de l'évêque Mannay en 1802 ramèneront la cathédrale à une existence plus régulière. Le fait ne se produisit pas brusquement, mais par retours successifs d'anciens prélats et par des nominations nouvelles. Un document (*Trierische Stadtkalender auf das Jahr 1797*) montre qu'en cette année-là, une petite partie du chapitre était revenue à Trèves. Mais les éléments musicaux (musiciens du chapitre, du Séminaire S. Bantus, amateurs de la ville, organistes, chantres), se présentent sans cohésion, sans être groupés en un organisme notoire. Le seul qui fonctionne est *l'Institut de Musique*. Son activité, d'ordre plutôt profane, n'est pourtant pas

a-religieuse. Son directeur, Constantin Zimmermann, ses professeurs, Garitsch, Fischer, Binz, semblent avoir affectionné les messes de Haydn. Toutefois, ils étaient étroitement subordonnés au Préfet et à la Commission de l'Enseignement. — Zegowitz avait la prétention de créer à Trèves une musique instrumentale capable de former le goût des habitants, mais destinée au théâtre, non à la cathédrale.

Jusqu'aux alentours de 1830, nous constatons donc une vie musicale religieuse extrêmement réduite. En 1797, signalons la présence à Trèves du comte *v. Kesselstatt*, doyen de la cathédrale, musicien; du gardien *L. Fr. Welschbillig*; du Domchorisocius *Fischer*, de l'altaristus *Garisch*, du maître de danses de la cour du dernier Electeur, *Collignon*, du Bantinus *Dahm*, du Proviseur du Séminaire S. Bantus *Kiweler*, de *Kenner* (peut-être l'ancien organiste de la cathédrale?), de l'organiste *Pietz*, de l'organiste *Polch*, du musicien de la ville *Meckel*, du musicien *Reischert*, du tambour de la ville *Bauer*, du flûtiste de la ville *Hess*, du musicien *Carl Welschbillig*, du tambour de la ville *Joh. Linden*, de l'organiste *Conrad Hermann*; le couvent de St Simeon semble avoir gardé, en dépit de la loi son organisation; on y voit des vicarii, des canonici, et même le cantor *von Hontheim*, en même temps doyen. Enfin, notons encore la présence, dans la ville, d'un musicien *Niklas Louy*, de *Greveldingen*, l'ancien *Dompedell*, d'un fabricant d'orgues *Molitor*.

Pletz avait eu comme successeur l'organiste *Johann Georg Schmitt*; (né à Niederbrechen le 17 oct. 1787). La Bibl. musicale de la cathédrale contient de la musique de *Schmitt*. Son fils, *Georg*, né à Trèves, lui, aurait succédé, puis aurait gagné Paris. Mais, que ce soit à la cathédrale ou dans la ville, aucune activité suivie. Partout, des éléments de fortune. L'Institut de Musique lui même disparaît en octobre 1808.

d) Réorganisation de l'Ecole de musique de la cathédrale au XIXe s.

Cependant tant de traditions ne pouvaient s'effacer. Malgré sa forme profane, l'Institut de Musique, en succédant au Séminaire S. Bantus, avait gardé intacts bien des cadres de l'ancien édifice (1798—1808). Quand l'Institut lui-même disparut, ces vieux cadres encore résistants servirent à fonder la nouvelle *Ecole de musique de la cathédrale*. Elle n'eut toutefois, de 1808 à 1827, qu'une existence fort précaire.

Mais, de 1827 à 1830, les nécessités du culte, surtout les vœux des habitants qui se souvenaient du passé, aboutirent à la réorganisation complète de l'Ecole. Elle se composait de deux classes, et chaque classe avait deux heures de chant hebdomadaire. En hiver, 3 fois par semaine, la chorale chantait des chœurs religieux aux offices divins de la cathédrale: en été, quotidiennement. Le violon et le piano étaient enseignés contre des honoraires particuliers. Les élèves, soumis à la règle commune du silence, et composés de lycéens et de *Bantini*, étaient, en 1830, au nombre d'environ 70. Quand les *Bantini* disparurent, et que le nouveau séminaire diocésain fut instauré, l'École de musique de la cathédrale y recruta ses chanteurs. Grâce à l'action personnelle de maîtres de chapelle éminents, de prêtres musiciens, de professeurs et de directeurs comme *Aiff*, *Riever* (1834), *J. Weis* (1839), *Bastian*, *Schlick* (1834), *Schneider* (1834—43), *J. B. Hamm* (1843—65), *Nic. Dunst*, *Gr. J. Mainzer*, *Gr. Eichler*, *Wirr*, *Dommermuth*, *Oberhoffer*, mais surtout *Stephan Lück*, *Hermesdorff*, *Lenz*, et M. le vicaire *Stockhausen*, actuellement maître de chapelle, la chorale de l'École de musique de la cathédrale est devenue une des meilleures d'Allemagne, capable d'exécuter les œuvres les plus complexes avec une expression très pure.

Rappelons, en terminant, que le répertoire, beaucoup trop élargi par les tendames profanes nées à l'époque révolutionnaire, à été révisé en 1851. Par décision du 19 mars 1851, le chapitre de la cathédrale a interdit la musique instrumentale à l'École de musique et à la cathédrale même. Il a prescrit le choral, en particulier à plusieurs voix, du répertoire classique de la vieille musique figurée: *Palestrina*, *Allegri*, *Lassus*, *Caldara* etc. Stephan Lück fut l'instigateur de cette décision.

Disons enfin que les maîtres de chapelle de la cathédrale héritent du titre et des fonctions des anciens maîtres de chapelle des Électeurs-Archevèques de Trèves.

Annexe.

I. Dohmsänger (1760-1794)

d'après les Trierische Kalender (1760—1794).

Kal. 1760 *Dohmdechant: Franz Carl Ludwig Freyherr von Boos zu Waldeck und Montfort. Jur. 10 april 1730; cap. 17 april 1743; — Vicar. gener. und Dohmsänger den 20 april 1751. — Dohmdechant den 3ten Febr. 1755 — S. Churf. Gnaden z. Trier würck. Geheimrath, Regierungspräsident u. Statthalter z. Trier, Herr z. Filzen, Hamm, Thiessburg, Cordel u. Thamstein, a. Amtsherr z. Killburg.*

Kap. Carl Emmerich, Freyherr v. Hagen z. Motte. jur. 10 sept. 1723, cap. 16 may 1747. Dohmsänger den 6ten may 1755. — S. Churf. Gn. z. T. Amtmann z. Welschbillig, a. des Ritterstifts z. Bruchsal Kapitular Herr.

Kal. 1761 *Kap. Carl Caspar Gottfried Freyherr Beissel v. Gimnich z. Schmiedheim, Jur. 18 sept. 1733. Cap. 9 sept. 1753. Dohmsänger den 21ten Juli 1760. — Sr. Churf. Gn. zu Tr. geheimer Rath u. Vic. gener. in spiritualibus.*

Kal. 1767 *Kap. Herr Carl Joseph Cämmerer v. Worms, Freyherr v. u. z. Dalberg, Jur. 10 sept. 1729. Cap. 5 sept. 1750. — Sacellanus Domini 24 aug. 1753. — Chorbischof Tit. St. Mauritii in Tholeya, 12 may 1257. Mayntz u. Worms Cap. u. Dohmsänger.*

Kal. 1772 *Kap. H. Christian Freyherr von Hacke, jur. den 13 april 1742, cap. 4 sept. 1771 — auch des hohen Dohmstifts Speyer Cap. u. Dohmsänger.*

Kap. H. Johann Hugo Ferdinand, Freyherr v. Boos z. Waldeck u. Montfort, jur. 12 oct. 1740. Cap. 4 sept. 1769. Dohmsänger den 14 Juli 1772.

Kal. 1776 *Kap. H. Alexander Herman Joseph, Freyherr von Merode z. Hofalize, Jur. den 19 sept. 1751. Cap. 5. sept. 1774. Dohmsänger 18 sept. 1775.*

Kal. 1784 *Kap. H. Friderich Franz Freyherr v. Harf z. Dreybornn, Jur. 9 sept. 1758. Cap. 4 sept. 1779. Dohmsänger 9 aug. 1783.*

Kal. 1791 *Kap. H. Joseph Adolph Adelphons, Marquis u. Graf v. u. z, Hoensbroech, Jur. 10 sept. 1760. — Cap. 9 april 1781. Dohmsänger den 27ten sept. 1790.*

Kal. 1792 *Chorbischof: Franz Christoph Karl Philipp Hugo v. u. z. Frankenstein, Jur. 1 sept. 1760, cap. 22 März 1780. — Dohmsänger den 23ten may 1792. – Chorbischof Tit. s. Petri 1 nov. 1793; auch des hohen Erzstiftes Mayntz Capit. H.*

II. *Dommusikschule.*

Tableau synoptique, d'après les *Taschenkalender* (1806–1850).

1806	*Musikinstitut: Dir. Zimmermann. Prof.: Garitsch*) (Geige), Jacob Fischer (kleine und große Basse), Binz (Flöte).*	
1807	*d°*	*d°*
1808	L'Institut de Musique disparaît.	
1809—1810	Aucun organisme musical.	
1811	*Dommusikschule: Dir. C. Zimmermann. Prof.: Zimmermann, N. J. Garitsch, J. Fischer, Schmitt (Domorganist).*	
1811—1820	*d°*	*d°*
1821	*d°*	*Dir. C. Zimmermann. Prof.: Zimmermann, Fischer, Schmitt, Eichler. Domorganist: Schmitt.*
1821—1826	*d°*	*d°*
1827	*d°*	*Dir. Jakob Fischer, Domvikar. Prof.: Fischer, Schmitt, Eichler, Dunst.*
1827—1832	*d°*	*d°*
1833	*d°*	*d°*
		Le *Domorg. Schmitt* disparaît. *Dompsaltaristen: Jos. Mainzer, Jak. Blattau.*
1833—1838	*d°*	*d°*

*) alias Garisch.

1839		*Dommusikschule: Dir. Johann Baptist Schneider. Prof.: Schneider, Eichler, Mainzer, Dunst.*
1840	*d°*	*Dir. Johann Baptist Schneider. Prof.: Schneider, Eichler, Dunst, Pulch?* (sans donte *Polch, Domorg.)*
1841—1844	*d°*	*Dir. Johann Baptist Schneider. Prof.: Schneider, Pulch, Dunst, Wirtz.*
1845	*d°*	*Dir. Dommermuth. Prof.: Dommermuth, Pulch, Dunst, Wirtz.*
1848	*d°*	*d°* (*Pulch* orthographié *Polch).*
1849	*d°*	*Dir. Lück. Prof.: Polch, Dunst, Wirtz — Domorg.: Polch.*
1850	*d°*	*d°*

III. *Renseignements divers.*

Parmi les musiciens éminents de la cathédrale au dernier siècle, nous avons cité *J. B. Schneider*, né à Neuerburg le 24 déc. 1798, prêtre le 31 mars 1827. Hostile aux tendances théâtrales et orchestrales de l'ancien Institut de Musique, il provoque une décision du chapitre (13 sept. 1831) bannissant ces tendances et ordonnant de ne plus chanter que des messes à plusieurs voix avec le seul orgue. J. B. Schneider exposa ses idées en sept. 1839 dans un programme musical (à la Bibl. Municipale) adressé au public, et où il esquisse une histoire du séminaire S. Bantus, histoire fausse; Schneider ignorait les statuts primitifs et maints documents.

Une autre figure remarquable fut *Stephan Lück*, né, le 9 janv. 1806, à Linz am Rhein, mort, le 4 nov. 1883, à Trèves. Le *Musiklexikon* de *Riemann* contient sur Lück quelques détails biographiques et bibliographiques. Lück rétablit l'ancienne liturgie de Trèves sur de meilleures bases. Son œuvre principale: Sammlung ausgezeichneter Kompositionen für die Kirche (1859). 2e Aufl., 4 Bde., herausgegeben von M. Hermesdorf (1884) und H. Oberhoffer (1885), — indique le répertoire courant de la cathédrale au XIXe s. — Consulter sur Lück: Greg. Blatt, 1883, p. 138.

Curieux est encore cet Abbé *Joseph Mainzer*, né à Trèves en 1807, qui voyagea en Italie, revint à Trèves, donna un grand élan à l'École de musique de la cathédrale, gagne ensuite Bruxelles, Paris, où son activité est considérable. (Voir biogr. et bibl. dans: *Musikconversationslexikon* de *Mendel* et *Reissmann*).

L'organiste *Heinrich Oberhoffer*, né le 9 déc. 1824 à Pfalzel, près de Trèves, mort le 30 mai 1885 à Luxembourg, fondateur du journal *Cäcilia* (*voir Riemann, Musiklexikon*), professa au séminaire, où il eut comme successeur M. *Peter Bohn*.

Constatons ici l'existence, autour de Oberhoffer et de M. Peter Bohn, d'un cercle d'esprits s'intéressant vivement à l'Histoire de la Musique au moyen-âge: cette curiosité scientifique est alimentée par les admirables manuscrits de la Bibl. Municipale. Deux directeurs de l'École de musique de la cathédrale viennent, en fin de siècle, illustrer cette tendance. D'abord, *Mich. Hermesdorff*, né le 4 mars 1833 à Trèves, † le 17 janv. 1885 do —. Prêtre en 1859, organiste de la cathédrale, il dirigea avec Oberhoffer le journal *Cäcilia*. — (*Cf. Riemann, Musiklexikon*). Hermesdorff donna une édition critique du *Micrologus* et de *l'Epistola* de *d'Arezzo*, des motets anciens, etc. . . . tandis que son activité créatrice se manifeste par 3 messes et des chants d'église.

A Hermesdorff succéda *Lenz*, né le 1e octobre 1848 à Manderschied, canton de Wittlich, fils de professeur, élève au lycée de Trèves, ordonné prêtre le 26 août 1831. — Vicaire à Saint Gangolph, il étudia à l'École de Musique de Regensburg En 1887, il fut nommé *maître de chapelle* de la cathédrale, héritant du vieux titre de *Sales*. A Lenz a succédé en 1899 M. le Vicaire *Stockhausen* (voir p. 38).

Afin de former des organistes et des chefs de chœurs a été créée en 1904, à Trèves, en application du *Motu Proprio* de Pie X, une école officielle pour le diocèse, appelée *Kirchenmusikschule*, et dirigée par M le Compositeur *Erlemann*.

Table des Matières.

pages

Avant-propos 3

I. *La vie musicale de la cathédrale pendant le moyen âge.* — a) L'office divin. — b) Processions, stations, anniversaires. — c) Fêtes. — d) Le *cantor.* — e) Liste de *cantores.* — f) *chorales* . . . . . 1—12

II. *La vie musicale au Séminaire S. Bantus* (1581 ?—1811). a) Origines du Séminaire. — b) Proviseurs, *alumni, chorales.* — c) Les *chorales* dans les testaments et legs. — d) Activité musicale jusqu'à l'occupation française (1794). — Le Séminaire S. Bantus *Institut de Musique,* puis *Maîtrise* de la Cathédrale (1794—1811) 13—31

III. *L'Ecole de Musique de la Cathédrale (Dommusikschule).* — a) Origines. Evolution jusqu'en 1794. — b) Occupation de la Cathédrale par les Français (1794). — Rétablissement du Culte (1797—1811). — Réorganisation de l'Ecole de Musique de la Cathédrale au 19e s. . . . . 32—38

Annexe — I. *Dohmsänger* (1760—1794). — II. *Dommusikschule* (1806—1850). — III. Renseignements divers . . . . . 39—42

23-4-75

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

ML
2929
L2

Lacroix, Yves
La vie musicale religieuse
a Trèves

Music